

-JS-

REPUBLIQUE DU BENIN

~~~~~  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
~~~~~

DECRET N°99-016 DU 22 JANVIER 1999

Portant nomination au ministère
de la Protection sociale et de la condition
féminine.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 60-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la Proclamation le 1^{er} avril 1996 par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;
- Vu** le décret n° 98-280 du 12 juillet 1998 portant composition du gouvernement ;
- Vu** le décret n° 98-466 du 13 octobre 1998 portant attributions, organisation et fonctionnement du ministère de la Protection sociale et de la condition féminine ;
- Sur** proposition du ministre de la Protection sociale et de la condition féminine ;

Le conseil des Ministres entendu en sa séance du 06 janvier 1998,

DECRETE

Article 1^{er}.- Les nominations ci-après sont prononcées au ministère de la Protection sociale et de la condition féminine :

- directrice adjointe de cabinet : Madame Abida ALIM ICHOLA ;

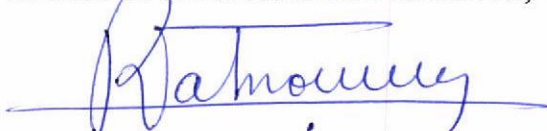
- directrice de la formation et de la promotion économique de la femme : Madame Antoinette BOSSOU épouse LAWIN-ORE ;
- directrice départementale de la Protection sociale et de la condition féminine de l'Ouémé : Madame Ashiata NASSIROU ;
- directrice départementale de la Protection sociale et de la condition féminine de l'Atlantique : Madame Paula ADJOVI épouse AYANOU ;
- directrice départementale de la Protection sociale et de la condition féminine du Zou : Madame Agnès SOZONLI épouse DAASSOUNON ;
- directrice départementale de la Protection sociale et de la condition féminine du Mono : Monsieur Rigobert Kuassi HOUNNOUVI.

Article 2.- Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

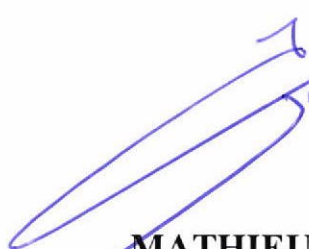
Fait à Cotonou, le 22 janvier 1999

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du gouvernement,

Le Ministre de la Protection
sociale et de la condition féminine,



Ramatou BABA-MOUSSA.-



MATHIEU KEREKOU.-

Le Ministre des Finances,



Abdoulaye BIO-TCHANE.-

Ampliations : PR 6 – AN 4 – CS 2 – CC 2 – CES 2 – HAAC 2 – MFPTRA 4 – MPREPE 4 – MF 4 – Autres ministères 16 – SGG 4 – DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 – BN-DAN-DLC 3 – GCONB-DCCT-INSAE 3 – BCP-CSM-IGAA 3 – UNB-ENA-FASJEP 3 – JO 1.-